TOTEM

la vision intégrale du feu

Ind B – 03/2015

MODE D'EMPLOI

Insert Sur Mesure

www.totemfire.com

Table des matières

1 Avant-propos 3
2 Mode d'emploi 4
2.1 Les règles de sécurité de base 4
2.1.1 Généralités 4
2.1.2 Zone de rayonnement ..... **Erreur ! Signet non défini.**
2.1.3 En cas de propagation de feu dans le conduit de cheminée 4
2.2 Comment fonctionne votre foyer Totem ? 5
2.2.1 Porte 5
2.3 Eléments de réglages de la combustion 6
2.3.1 Clapet de registre des fumées ..... **Erreur ! Signet non défini.**
2.3.2 Air de combustion 6
2.3.3 Les déflecteurs 6
2.4 Première mise en service 7
2.5 Comment faire du feu ? 8
2.5.1 Allumage 8
2.5.2 Rechargement en bois. 9
2.5.3 Extinction 9
2.6 Premières vérifications en cas de mauvais fonctionnement ..... **Erreur ! Signet non défini.**
2.7 Guide d'entretien 10
2.7.1 Nettoyage de la vitre 10
2.7.2 Nettoyage du foyer 11
2.7.3 Maintenance et Ramonage 12
2.8 Suivi d'entretien 14
3 Notions sur le bois de chauffage 15
3.1 Généralités ..... **Erreur ! Signet non défini.**
3.2 Le séchage du bois et son taux d'humidité 18
3.3 Les combustibles interdits 19
4 Dimensions ..... **Erreur ! Signet non défini.**
5 Certifications CE ..... **Erreur ! Signet non défini.**
6 Garantie 21
6.1 Garantie légale 22
6.2 Garantie contractuelle 22
6.3 Ne sont pas couverts par la garantie 22

1 Avant-propos

Vous avez fait le choix d'acquérir un insert Totem, nous vous remercions de votre confiance.

L'insert est destiné à brûler du bois bûches, il ne peut servir d'incinérateur ou à brûler des combustibles liquides, du charbon ou autres dérivés.

Suivre scrupuleusement les instructions de cette notice et effectuer l'installation selon les règles de l'art, toute règlementation locale et notamment selon les DTU 24.1, DTU 24.2 et normes européennes NF EN 13229. Conserver soigneusement la notice.

L'installation de cet appareil par un professionnel qualifié est fortement recommandée.

Celui-ci se sera assuré notamment que les caractéristiques du conduit de fumée et son environnement conviennent pour l'insert installé.

La responsabilité du constructeur ne pourra être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions et en annulerait la garantie contractuelle.

Le fabricant se réserve le droit d'effectuer toutes les modifications, sans préavis, fonctionnelles ou de montage qu'il jurera utile.

Les installations à destination des lieux publics sont soumises au Règlement Sanitaire Départementale et à la règlementation incendie. Se renseigner auprès de la préfecture de votre région.

Pour toute question concernant le principe et le fonctionnement de l'appareil, n'hésitez pas à vous adresser à votre installateur.

Les explications contenues dans ce manuel s'appliquent à tous les inserts Totem.

Pour faciliter la compréhension et la lisibilité de ce mode d'emploi, nous avons utilisé des termes et des illustrations générales correspondant à un type d'appareil. Les images utilisées peuvent différer de votre appareil.

Pour plus d'informations, consulter notre site internet : www.totemfire.com

2 Mode d'emploi

2.1 Les règles de sécurité de base

Généralités

- Votre insert Totem est équipé de portes battantes qui permettent le fonctionnement porte fermée en toute sécurité et le rechargement de l'insert porte ouverte.

- Il est impératif de porter des gants de protection ou d'utiliser la main froide pour manipuler la porte. Porte fermée, les surfaces accessibles du cadre de la porte et de la vitrocéramique montent très fortement en température pendant le fonctionnement de l'appareil et peuvent causer des brûlures en cas de contact.

- Avertir et expliquer aux enfants les risques de brûlures et les tenir éloignés de la cheminée lorsque celle-ci fonctionne.

2.1.1 En cas de propagation de feu dans le conduit de cheminée

Si les conditions d'utilisation et d'entretien sont respectées, il n'y a aucun risque d'incendie dans votre conduit de cheminée. Cependant, nous vous présentons ces quelques règles en cas d'incendie dans le conduit d'évacuation des fumées.

Ne jamais jeter de l'eau pour éteindre le feu. En effet, l'eau occasionnerait un choc thermique qui pourrait faire exploser les briques et la vitrocéramique de l'insert.

Fermer toutes les arrivées d'air de combustion, le clapet de registre des fumées ainsi que la porte avec la main froide pour étouffer le feu.

Eloigner tout objet inflammable de l'insert.

Appeler les pompiers.

En Union Européenne :
Composez le « 112 »

Avant toute nouvelle utilisation, il est obligatoire de faire vérifier et nettoyer l'ensemble de l'installation et en particulier le conduit par un professionnel qualifié.

Une attestation de bon fonctionnement remise par un professionnel est obligatoire

2.2 Comment fonctionne votre insert Totem ?

2.2.1 Porte

Votre insert Totem est équipé d'une porte battante. Celle-ci sert à faire fonctionner l'appareil au quotidien.

Pour ouvrir la porte, insérer l'extrémité de la main froide dans l'ouverture située sur le montant droit de la porte. Tirer la main froide vers la droite. La porte va se déverrouiller puis s'ouvrir automatiquement.

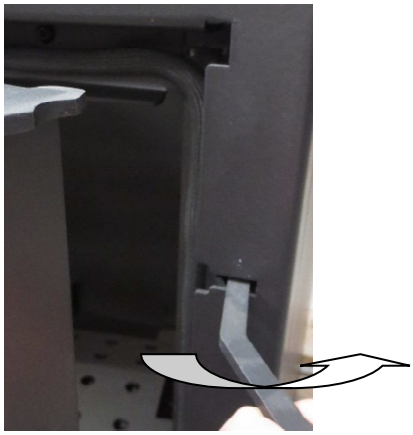

Le cas échéant, pour ouvrir totalement la porte une fois celle-ci déverrouillée, utilisez la poignée.

Pour garantir la durée de vie du système de verrouillage, **ne jamais ouvrir la porte en tirant directement sur la poignée**. Pour refermer la porte, utiliser la poignée.

Lorsque l'appareil est chaud, utiliser un gant ou la main froide pour manœuvrer la poignée de porte. Veiller à conserver la main froide à l'abri du rayonnement de l'insert.

La main froide Totem

La main froide est un outil, fourni avec chaque insert, qui permet de manipuler les différents éléments tout en évitant les brûlures.

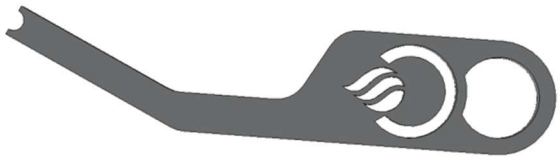

2.3 Eléments de réglages de la combustion

La bonne combustion du bois dépend de la quantité d'air qui alimente le feu et de la vitesse d'évacuation des fumées c'est-à-dire du tirage de la cheminée.

Pour un feu qui dure en toute sécurité, il faut réguler la quantité d'air d'alimentation et la vitesse d'évacuation des fumées.

2.3.1 Air de combustion

L'air de combustion est un élément essentiel dans la combustion d'un feu, les éléments de réglage suivants permettent d'en gérer l'allure.

Commande d'air primaire

La commande d'air primaire reliée au volet d'entrée d'air, vous permet de réguler l'allure de votre feu et de régler sa puissance.

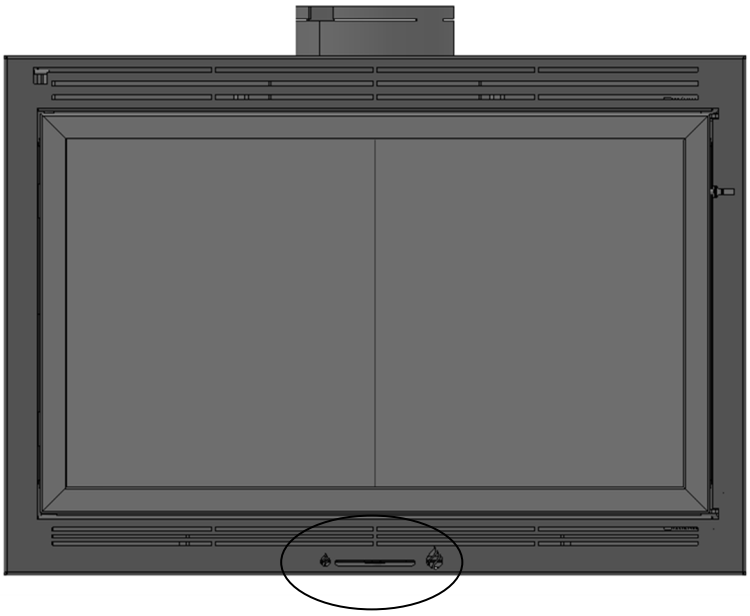

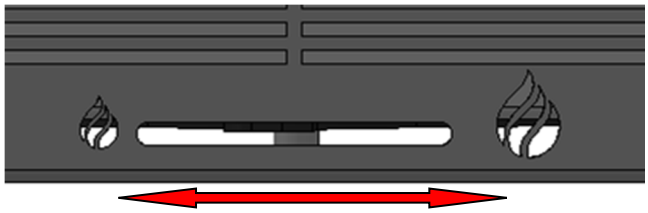

2.4 Première mise en service

Avant le premier allumage, retirer de l'insert tous les documents et accessoires fournis. Vérifier aussi dans le bac à cendres.

Laisser sécher les matériaux de revêtement (crépi, enduit,…) avant la première mise en service pour éviter leur détérioration par un séchage trop brutal.

Pendant les premières heures d'utilisation, maintenir un feu modéré pour laisser aux matériaux le temps de se mettre en place.

Au fur et à mesure des utilisations, augmenter progressivement la charge de bois

Avec les premiers feux, des dégagements de fumées et d'odeurs peuvent se produire.
Elles sont dues à l'évaporation finale de la peinture, de l'huile de protection des tôles et du séchage des briques. Dans ce cas veiller à bien aérer la pièce où se situe l'appareil.

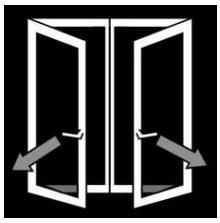

Attention : Ne pas mettre de produit contenant du silicone en contact avec la peinture de l'appareil.

2.5 Comment faire du feu ?

Avant tout allumage après une longue période d'inutilisation, vérifier que tous les passages d'air de votre cheminée ne sont pas obstrués (conduit de fumée, conduit d'amenée d'air extérieur, grille de ventilation, aération et convection)

Vérifier également que les parties mécaniques comme la porte et les organes de réglages fonctionnent librement.

2.5.1 Allumage

- Ouvrir la porte
- Ouvrir la commande d'arrivée d'air au maximum (côté grande flamme selon le dessin ci-dessus)

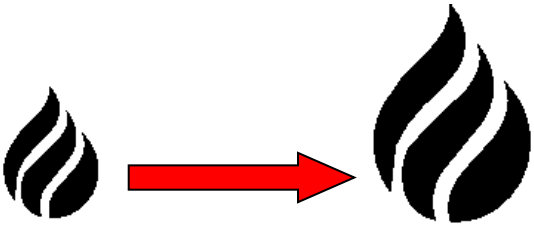

- Placer deux à trois bûches fendues au centre de l'insert.

- Mettre du petit bois sec et refendu par-dessus. Positionner votre bois de sorte à laisser l'air circuler librement.

- Poser du papier ou l'allume-feu sur le petit bois.

- Allumer le papier ou l'allume-feu

- Laisser le conduit monter tranquillement en température sans sur-activer le feu

- Laisser une quinzaine de minutes votre feu prendre avant de refermer complètement la porte à l'aide d'un gant ou de la main froide.

Une fois le feu démarré, après environ trente minutes, diminuer l'apport d'air de combustion en déplaçant la manette d'air vers la gauche (petite flamme).

Recharger en bois avant que le feu soit devenu un lit de braises.

Recommandation : Ne jamais surcharger en bois votre insert et notamment au démarrage.

2.5.2 Rechargement en bois.

Pour ouvrir la porte pendant le fonctionnement, ouvrir légèrement la porte en observant un temps d'arrêt avant son ouverture complète pour éviter les risques de refoulement.

Utiliser des gants de protection ou la main froide Totem pour manipuler la porte de l'insert afin de se prémunir d'éventuelles brûlures.

Recharges maximales de bois sec par heure de fonctionnement

Maximum	Poids	Bûches de 50 m	Equivalence en kW
600	3	1 à 2	12
800	4	2 à 3	18
1000	6	5	30

2 bûches environ 3 kg

3 bûches environ 4kg

4 bûches environ 5 kg

2.5.3 Extinction

Fermer complètement la porte.

Fermer la commande d'arrivée d'air. Manette en butée du côté de la petite flamme (voir dessin ci-dessous)

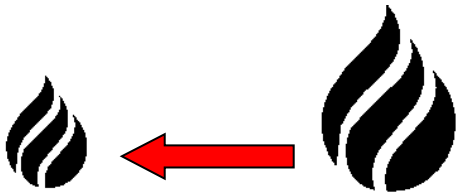

Laisser le feu s'éteindre.

2.6 Guide d'entretien

Avant de procéder à l'entretien de l'appareil, attendre que l'appareil soit complètement refroidi pour éviter tout risque de brûlure ou d'incendie.

2.6.1 Nettoyage de la vitre

Bien couvrir le sol sous la porte pour ne pas le tâcher.

Prendre un chiffon humide trempé dans de la cendre froide de bois.

Ne jamais utiliser de produits décapant pour four, cela endommage les joints de la porte.

Ouvrir la porte battante. (cf. page 7)

Passer le chiffon humide trempé dans la cendre froide sur la vitre côté intérieur et laisser agir.

Pendant ce temps, vider le cendrier et effectuer le nettoyage de l'insert.

Utiliser un chiffon imbibé d'eau pour rincer

Essuyer avec du papier journal.

Répéter ces opérations de nettoyage jusqu'à ce que la vitre soit propre.

Remarque : l'utilisation d'un bois de bonne qualité et suffisamment sec, (cf. page 17), limite les dépôts de carbone sur les vitres.

2.6.2 Nettoyage de l'insert

Evacuation des cendres

Afin d'éviter l'obstruction de la grille d'arrivée d'air de combustion, il est nécessaire de vider régulièrement le bac à cendre situé sous la grille en fonte (*Selon la taille de l'insert, il sera équipé ou non de grille et/ou bac cendre. Si l'insert n'est pas équipé de bac à cendres et/ou de grille, nettoyer les cendres à l'aide d'une pelle ou d'un aspirateur spécifique à cet effet*)

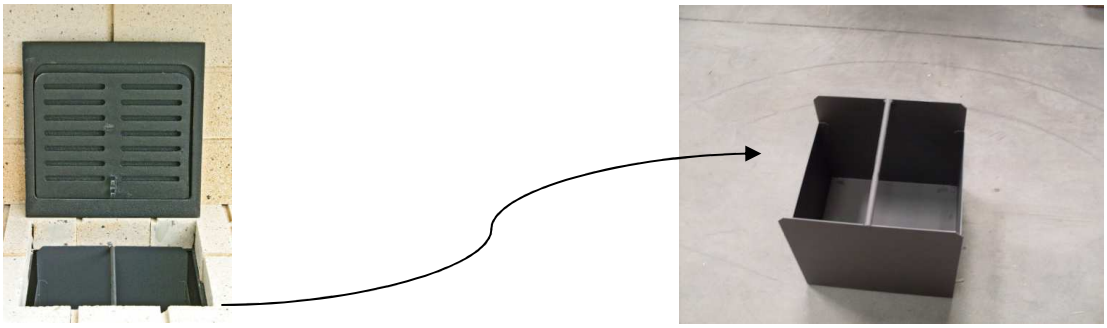

Surveiller régulièrement le niveau du bac à cendres (tous les jours en période de chauffe). Vider le bac dès que le niveau se rapproche du bord. Collecter les cendres dans un récipient conçu pour cet usage (ininflammable et équipé d'un couvercle), la présence de braises résiduelles pouvant provoquer un incendie. A chaque vidage, examiner l'intérieur du socle du foyer et le nettoyer s'il y a lieu au moyen d'un aspirateur. Le respect de ces instructions permettra un confort maximal dans l'utilisation du foyer en évitant un encrassement au niveau de la commande de réglage d'air.

Par sécurité, stocker les cendres de préférence à l'extérieur.

Pour nettoyer les parties métalliques de l'insert, utiliser un chiffon doux et sec.

Remarque : Si votre n'est pas équipé de grille en acier, nettoyez impérativement le fond de votre foyer.

Astuce : Vos cendres peuvent être utilisées comme compost pour votre jardin.

Nettoyage des briques

Nettoyer à la brosse puis passer de l'huile de lin.

Nettoyage de la grille en acier

Utiliser une brosse métallique puis frotter avec de l'huile de vaseline pour la faire briller

2.6.3 Maintenance et Ramonage

Maintenance

La législation préconise que les appareils et le conduit de raccordement doivent être vérifiés et entretenus au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

Les conduits de raccordement doivent être constamment tenus en bon état de fonctionnement, leur entretien doit être effectué au moins une fois par an.

Les amenées d'air neuf doivent être constamment tenues en bon état de fonctionnement.

Nettoyer la grille extérieure permettant l'amenée d'air frais (feuilles, poussières,…) en début de la saison de chauffage et la contrôler périodiquement pendant la période d'utilisation.

Nettoyer les filtres anti poussières et grilles de la hotte deux fois par an (à la condition que votre cheminée soit équipée

Nettoyer l'intérieur de l'installation à l'aide d'un aspirateur ou balai afin d'éliminer tout dépôt de poussières générateur de phénomène de carbonisation des poussières (salissures au pourtour des bouches de diffusion d'air chaud et au plafond) en début de la saison de chauffage et une fois durant la période de chauffe.

Vérifier l'état des joints de portes, les remplacer si nécessaire.

Pièces détachées

L'appareil comporte un certain nombre de pièces d'usures à faire vérifier lors des entretiens annuels par votre installateur.

Pour le remplacement des pièces, vitre brisée, joints usées, contacter votre installateur en lui communicant les références de votre insert. N'utiliser que des pièces compatibles prévues et fournies par le constructeur.

Ramonage

On entend par ramonage le nettoyage par action mécanique directe de la paroi intérieure du conduit de fumée afin d'en éliminer les suies et dépôts pour éviter que ceux-ci prennent feu et assurer la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

Conduit avant ramonage

Enlever les déflecteurs ou le brise-flamme de l'appareil (selon modèle) avant le ramonage du conduit (cf. page 35)

La législation préconise le ramonage de l'installation deux fois par an au minimum, dont une fois pendant la période de chauffe par une entreprise professionnelle qualifiée.
Après le ramonage du conduit, replacer le déflecteur de fumée ou le brise-flamme. Avant la mise en chauffe de l'appareil, vérifier que tous les pièces ont été correctement mises en place.
Un certificat doit être remis par l'entrepreneur après l'intervention.

Conduit après ramonage

2.7 Suivi d'entretien

Modèle .....

Date d'installation .....

Coordonnées de l'installateur

Nom .....

Adresse .....

.....

Tél .....

Tableau de suivi d'entretien

Date	Ramonage	Nettoyage des rails	Graissage des chaînes et des pignons	Nettoyage des filtres et des grilles	Vérification de l'état des joints	Intervenant
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....
.....	❒	❒	❒	❒	❒	.....

2.8 Notions sur le bois de chauffage

Les inserts de la marque Totem sont des appareils performants. Un bon choix de combustible est indispensable pour le bon fonctionnement de votre insert.
Le bois est une énergie renouvelable lorsqu'il est associé à une gestion durable des forêts.

En France, les forêts représentent 30% du territoire. Les forêts françaises sont en expansion depuis plusieurs siècles. (*Fibra*)

Voici quelques notions sur le bois de chauffage.

Qu'est ce qu'un stère de bois :
Un stère de bois correspond à 1m^3 de bûches de bois de 1 m empilées parallèlement.
Cependant, depuis 1978, l'unité légale de vente n'est plus le stère mais le m^3.

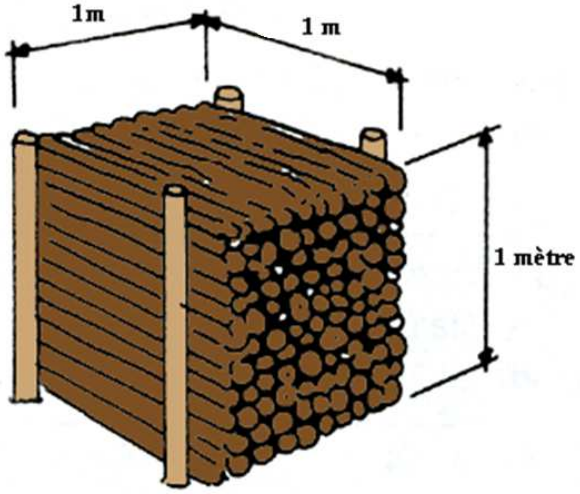

Un stère n'est pas toujours équivalent à un 1 m^3, le volume du stère varie avec la longueur des bûches.
Avec des bûches plus petites, le volume en m^3 va diminuer mais vous disposez toujours de la même quantité de bois. Les espaces sont mieux occupés.

Ci-après 3 stères de bois en bûches de 33, 50 et 100 cm.

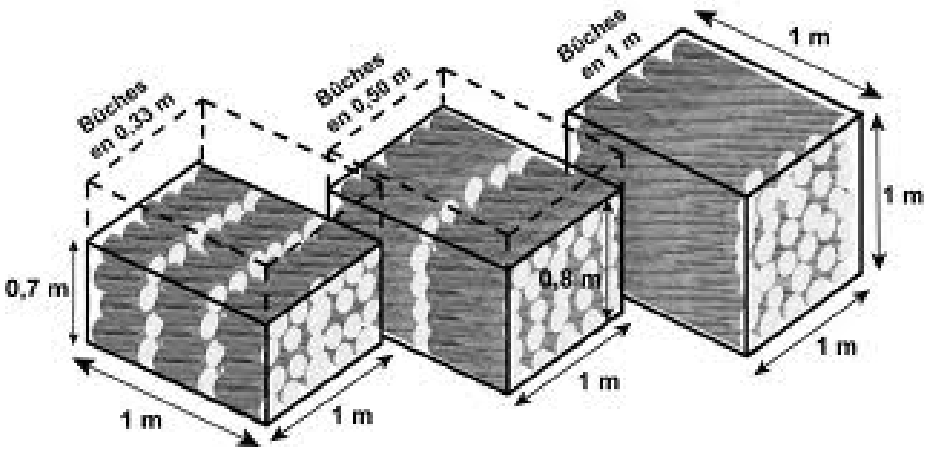

Quel bois choisir ?

Le bouleau : Le bouleau brûle vite sans que sa flamme ne soit trop chaude et laisse très peu de cendres. Il donne de belles flammes claires et légèrement bleutées. Il est apprécié des boulangers. C'est un bois qui donne de bonnes braises, on l'utilisera pour allumer un feu.

Le hêtre : Le hêtre est un excellent bois de chauffage : il sèche rapidement et offre une bonne puissance de chauffe. Pour le séchage, il doit être placé sous abri dès qu'il a été refendu afin d'éviter qu'il pourrisse. C'est un bois qui brûle rapidement, il est donc facile de l'allumer. Il dégage de bonnes odeurs lors de sa combustion. Il est considéré comme le bois de chauffage idéal. Il donne de belles flammes et de bonnes braises.

Le chêne : Il brûle très lentement. Il devra avoir été laissé 1 an supplémentaire sous la pluie afin d'être lavé de tout tanin avant d'être stocké sous un abri pour sécher. Le chêne donne les meilleures braises. Elles se consument lentement et dégagent beaucoup d'énergie.

Le charme : La combustion du charme est lente ce qui offre une bonne quantité de chaleur. Peu de fumées sont dégagées pendant la combustion. Le charme donne d'excellentes braises qui distribuent la chaleur sur la durée. La flamme du charme est belle et harmonieuse.

Le frêne : Décrit comme donnant la plus belle flamme, c'est un bois qui brûle longtemps sans projeter d'étincelles et dégage une forte quantité de chaleur. Il est difficile à couper.

Le châtaignier : Le bois de châtaignier est un bois dur, il servait autrefois à la tonnellerie (fabrication de barriques). C'est un bois de chauffage moyen car il éclate et produit beaucoup d'étincelles pendant sa combustion. Quand la porte de l'insert est descendue, son utilisation est sans risque.

Les résineux : Les résineux sont à proscrire. Ce sont des bois qui dégagent de grosses quantités de chaleur mais ils se consument très rapidement. Leur combustion engendre la projection de braises et les résines contenues dans le bois encrassent les inserts et les conduits très rapidement. Ces dépôts de suie très importants favorisent les départs de feu dans les conduits.

Important :

- Le chêne, comme le châtaignier contiennent des tanins qui perturbent la combustion. Ils doivent être stockés pendant 6 à 9 mois non abrités pour évacuer les tanins avant une période sous abri de 2 ans.

- Eviter de brûler trop d'écorce car celle-ci engendre 10% de cendres en plus.

- Eviter aussi le bois avec des nœuds, cela diminue les performances de l'appareil

- Un bois trop sec est néfaste pour la combustion. En effet, le bois chauffe trop vite, ne brûle pas assez longtemps et augmente de façon conséquente la température des fumées.

- Ne pas utiliser du bois ramassé sur les plages car sa combustion dégage de l'acide chlorhydrique.

Il existe 3 familles de bois :
- les feuillus durs (chêne, hêtre, frêne, châtaignier, charme, noyer…)
- les feuillus tendres (peuplier, saule, aulne, bouleau…)
- les résineux (pin, épicéa, sapin, mélèze, douglas…)

Nous vous recommandons d'utiliser comme bois de chauffage, ceux issu de la famille des feuillus durs. Ils ont un meilleur pouvoir calorifique pour un volume égal. C'est-à-dire qu'ils ont une plus grande puissance de chauffe pour un même volume de bois brûlé.

Voici un tableau présentant le pouvoir calorifique, à volume et à humidité égale, des différentes essences de bois.

Le pouvoir calorifique est présenté sur la base du bois d'hêtre (fixé arbitrairement à 100)

Essence	Pouvoir calorifique
Bois **conseillé**	
Charme	110
Hêtre	100
Frêne	97
Robinier	97
Chêne	96
Orme	96

Essence	Pouvoir calorifique
Bois à **éviter**	
Bouleau	93
Châtaignier	89
Erable	84
Tilleul	76
Aulne	71
Peuplier	60

Durs
Tendres
Résineux

Essence	Pouvoir calorifique
Bois à **proscrire**	
Epicéa	68
Sapin	64
Mélèze	84
Pin	78

Le séchage du bois et son taux d'humidité

Pour le bois on parle généralement de taux d'humidité noté H%, dite humidité sur sec (par rapport au bois anhydre).

Taux d'humidité du bois : $$H\,\% = \frac{Masse\ d'eau\ pure}{Bois\ sec} \times 100$$

Le taux d'humidité varie de 50 à 120 % (ou plus) pour le bois saturé (bois vert), de 10 à 20 % pour le bois séché à l'air

C'est cette valeur qui est mesurée à l'aide de nos hygromètres.

Il faut savoir qu'un bois qui contient trop d'humidité ne chauffe pas et que plus le bois contient d'humidité moins il vous chauffe.

En effet, la puissance calorifique dégagée par le bois pendant sa combustion ne sert pas à vous chauffer, elle est utilisée pour évaporer l'eau qu'il contient.

De plus, un bois humide augmente de 2 à 4 les émissions de CO par rapport à un bois sec et favorise l'encrassement de votre appareil diminuant ainsi ses performances.

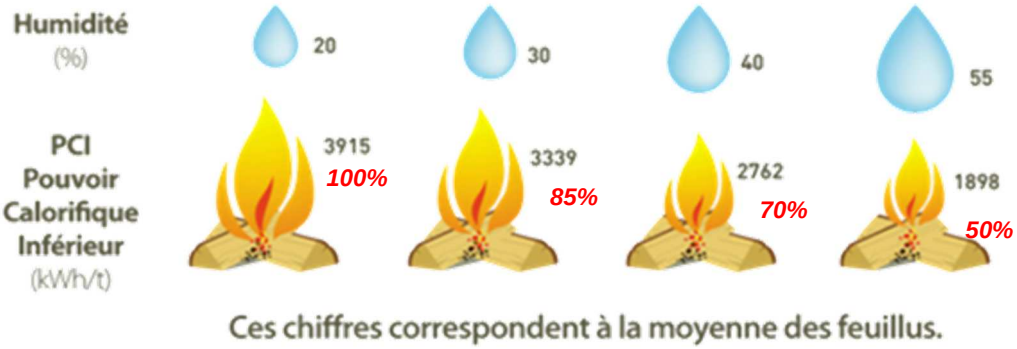

Source : Fibra

De plus, un bois humide favorise l'encrassement de votre appareil diminuant ainsi ses performances.

C'est pourquoi, le bois devra sécher pendant 15 à 18 mois au moins, et être installé à l'abri dans un endroit ventilé, hors d'eau et sans contact direct avec le sol.

Le bois devra être refendu en bûches, ce qui favorisera le séchage.

La durée peut varier mais au final on doit obtenir un bois avec un taux d'humidité dans tous les cas inférieur à 20%.

Ce taux peut être contrôlé à l'aide de d'hygromètres vendus chez les distributeurs.

Les combustibles interdits

- Les matières plastiques
- Les liquides, solvants
- Les ordures ménagères
- Les déchets dangereux ou nocifs
- Les composants électroniques
- Le lignite
- Charbon, essence, alcool,…

Les inserts Totem sont conçus pour un usage domestique, en aucun cas pour incinérer des déchets, quels qu'ils soient.

Il est interdit d'utiliser tous bois traités qui risquent de provoquer des émanations toxiques et d'encrasser l'installation.

Il faut éviter aussi tout feu intense pour votre sécurité. L'utilisation de bois de récupération (**palettes, bois de menuiseries, planches,…**) est donc **à proscrire**, car il provoque des effets de surchauffe pouvant entrainer des dégradations sur l'appareil, le conduit de raccordement et le conduit de fumée.

3 Premières vérifications en cas de mauvais fonctionnement

- **Porte fermée**, le bois brûle trop rapidement et le feu est agité :

  - la porte de l'insert est-elle correctement fermée?

  - les déflecteurs sont-ils en place?

  - utilisez-vous un bois de chauffage recommandé ?

  - le bois est-il trop petit ?

  - vous avez un sur-tirage ? Si oui, pose d'un modérateur de tirage.

- **Porte fermée**, la cheminée ne chauffe pas suffisamment :

  - les grilles de convection et de ventilation sont-elles encrassées ?

  - la porte de l'insert est-elle bien fermée ?

  - la charge de bois est-elle suffisante ?

  - l'apport d'air de combustion n'est pas suffisant ? Ouvrir le registre de combustion.

- Le bois brûle difficilement :

  - le bois est-il trop humide ?

  - le bois est-il trop gros ? Si oui, le refendre.

  - Vous avez un sous-tirage ? Si oui, isoler le conduit de fumée et la souche.

4 Rappel des textes règlementaires

Textes techniques et législatifs :

- Normes DTU 24.1 et 24.2
- Normes Européennes homologuées
- Avis technique
- Document technique d'application
- Ouvrage du CSTB
- Arrêté du 27 Février 2009 concernant les émissions de monoxyde de carbone
- Arrêté du 22 octobre de 1969

5 Certifications CE

CERTIFICATION CE : NF EN 13 229											
				puissancekW	Tx CO	T° fumées	particules	CxHy	NOx	Indice de performance environnementale
date	numéro	laboratoire	rendement		à 13% O2		en mg/Nm3 à 13% O2	en mg/Nm3 à 13% O2	en mg/Nm3 à 13% O2	
Insert										
600	2014/0010	ARGB	70,2%	13,5	0,11%	355°C	48	87	50	0,9
800	2013/0123	ARGB	76,4%	14,9	0,15%	293°C	48	234	45	1,0
1000	2013/0158	ARGB	75%	23	0,47%	329°C	85	597	21	3,0

Indice	Date	Modification
B	10/03/2015	Evolution : ouverture porte (poignée)

6 Garantie

Garantie légale

La garantie légale, totale et obligatoire, découle de l'application des articles 1641 et suivants du Code Civil.

A la condition que l'acheteur fasse la preuve du défaut caché, le constructeur doit légalement en réparer toutes les conséquences prévisibles.

Garantie contractuelle

La garantie contractuelle qui n'exclut en rien la garantie légale, a pour but de garantir l'acheteur contre tous les défauts de fabrication ou vice de matière autre que le défaut caché.

La durée est de 5ans à compter de la date d'achat indiquée par le vendeur.
Elle comprend, pendant cette période, l'échange gratuit des pièces défectueuses (pièces et main d'œuvre).

L'appareil devra être installé de manière à prévoir un démontage et un remontage aisé et rapide (trappe de visite obligatoire).

Ne sont pas couverts par la garantie

- les dommages ayant pour origine une cause externe à l'appareil (ex : cas de bris de vitre dû à un choc mécanique),

- les dommages résultants d'utilisations d'énergie, d'emploi ou d'installations non conformes aux prescriptions du constructeur et à celles légales et réglementaires,

- les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive,

- les pièces d'usure (toutes pièces en contact avec le feu : briquetages, vitrocéramiques, joints, déflecteurs vermiculite et les grilles).